

La population d'[UNIEUX](#) (9.000 habitants) a voté majoritairement, samedi, en faveur d'un accord avec la [SFIL](#) (ex-DEXIA) pour solder son dernier emprunt toxique. Cet accord avec la banque publique contre laquelle la ville est en contentieux prévoit que la Sfil "prenne à sa charge une partie significative des arriérés dus par la collectivité au titre des années 2013 à 2015". Le produit financier structuré que la collectivité veut faire évoluer vers un emprunt à un taux fixe de 3,29% a été bâti de 2004 à 2007 sur un emprunt réalisé en 1995, et dont l'échéance a été reportée à 2035. Le taux d'intérêt dépasse 20% depuis l'important changement de parité entre l'euro et le franc suisse début 2015. Dans le cadre de l'accord proposé, le fonds de soutien de l'Etat prendra à sa charge 68% de la soulte de 10 M€ exigée par la banque pour revenir à un taux fixe sur la période restant à courir. Les 3 M€ qu'Unieux devra apporter pour solder cet emprunt représentent une hausse de 14% de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.